



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, le lundi 7 avril 2025 a lieu à la salle de l'Espace 415 la séance extraordinaire de notre conseil à 21h00.

Sont présents :

Madame Valérie Gagnon

Messieurs : Sébastien Grondin, René Breton, Marc-André Routhier et Dominic Parent.

Sous la présidence de Mme Andréa Gosselin, mairesse.

Est également présents : M. Anthony Cyr, directeur général/greffier-trésorier par intérim.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ**
 - 3.1. Camp de jour
 - 3.1.1. Inscriptions temps plein et temps partiel
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

109-04-25

Proposée par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

Il est à noter que, conformément à l'article 157 du Code Municipal du Québec, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance extraordinaire du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

3. **LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ**

3.1. **Camp de jour**

3.1.1. **Inscriptions temps plein et temps partiel**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite optimiser l'emploi des ressources humaines disponibles pour le Camp de jour estival;

ATTENDU QUE la municipalité tient à ce que le plus grand nombre possible d'enfants puisse bénéficier du Camp de jour estival, même si ce n'est pas pour une durée de semaine complète ou pour l'ensemble des semaines disponibles;

ATTENDU QUE les parents de la municipalité ont manifesté un intérêt marqué pour des options d'inscription à temps partiel au Camp de jour estival;

110-04-25

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents:



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Que le conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds offrira les modalités d'inscription suivantes pour le Camp de jour estival 2025, à savoir : à temps plein (5 jours par semaine) et à temps partiel (3 jours par semaine);

Que le temps partiel sera offert pour la période du lundi au mercredi uniquement;

Que lors des périodes d'inscription pour les activités à l'extérieur de la Municipalité, les enfants inscrits à temps plein auront priorité sur ceux inscrits à temps partiel, advenant le cas où il n'y a pas assez de places de disponibles pour la totalité des inscrits;

Que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer le fonctionnement harmonieux du Camp de jour estival en conformité avec les options d'inscription approuvées;

Que la Municipalité diffusera ces nouvelles modalités aux résidents.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andréa Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

5. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

111-04-25

Proposée par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 21h30.

Andréa Gosselin
Mairesse

Anthony Cyr
Directeur général/Greffier-
trésorier par intérim

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

Andréa Gosselin
Mairesse

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Anthony Cyr
Directeur général/Greffier-
trésorier par intérim